

LA
THERMOSTAT
FRANÇAISE
INVENTION FRANÇAISE

Procédé du Professeur D'ARSONVAL

Créé par la Maison en 1888



Établissements R. MARTIN-RIVAILLE

Successeur de

G. BERLEMONT & R. MARTIN

24, RUE PASCAL -- PARIS (V^e)

R. C. SEINE 288.984

TÉL. : GOBELINS 07-22

1^{er} Novembre 1924 — Ce Catalogue annule les précédents



Établissements R. MARTIN-RIVAILLE — PARIS

LA
THERMOSTAT
FRANÇAISE

PRINCIPE

Le principe de maintenir les corps à une température sensiblement fixe, pendant un temps pouvant aller jusqu'à 36 heures, et permettant ainsi de conserver les aliments et les boissons chauds ou froids, est dû à deux Savants Français, Monsieur le Professeur D'ARSONVAL et Monsieur le Professeur VIOLLE, qui, les premiers, en 1882 et 1888, appliquèrent le Procédé des Vases à double enveloppe, avec vide entre les deux et Argenteure pour éviter le rayonnement de la Chaleur.

INSTRUCTIONS

Pour conserver les liquides et aliments chauds ou froids, avoir toujours soin de bien remplir la bouteille jusqu'au Col, de façon à laisser le moins d'air possible à l'intérieur et bien la boucher. Rincer après chaque Service. On peut, sans aucun risque, verser les liquides bouillants dans ces bouteilles.

LA
THERMOSTAT
FRANÇAISE

REMISE CONFIDENTIELLE
33 %
BOUTEILLES COMPLÈTES

- A. — **Cuivre nickelé (Prix sans engagement)**
- | | |
|---------------------|----------|
| 1 litre | Frs 55 » |
| 1/2 litre | » 39 » |
| 1/4 litre | » 31 » |
- B. — **Corps Pégamoïd, partie supérieure et Gobelet cuivre nickelé (Prix sans engagement)**
- | | |
|---------------------|----------|
| 1 litre | Frs 50 » |
| 1/2 litre | » 37 » |
| 1/4 litre | » 30 » |
- C. — **Corps tôle émaillée, partie supérieure et Gobelet cuivre nickelé (Prix sans engagement)**
- | | |
|---------------------|----------|
| 1 litre | Frs 40 » |
| 1/2 litre | » 31 » |
| 1/4 litre | » 27 » |
- D. — **Corps et partie supérieure aluminium**
- | | |
|---------------------|-----|
| 1 litre | Frs |
| 1/2 litre | » |
| 1/4 litre | » |

BOITES ALIMENTAIRES

- A. — **Cuivre nickelé**
- | | |
|-------------------------------|-----|
| Environ 1 litre 1/4 | Frs |
| » 1/2 litre | » |
- B. — **Pégamoïd et cuivre nickelé**
- | | |
|-------------------------------|-----|
| Environ 1 litre 1/4 | Frs |
| » 1/2 litre | » |

BIBERONS

- A. — **Cuivre nickelé (Prix sans engagement)** Frs 26 »

LA
THERMOSTAT
FRANÇAISE

VERRES DE RECHANGE

A. — Bouteilles (Prix sans engagement). 1 litre	Frs	21	»
» 1/2 litre	»	15	»
» 1/4 litre	»	12	»
B. — Boîtes Alimentaires (Prix sans engagement)			
Environ 1 litre 1/4	Frs		
» 1/2 litre	»		
C. — Biberons (Prix sans engagement)	Frs	12	»



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos marchandises sont vendues livrables à Paris dans nos magasins. Pour la Province, elles sont néanmoins expédiées franco de port, à partir de six pièces, mais elles voyagent aux risques et périls du destinataire.

Les clients sont invités à ne prendre livraison qu'après vérification du contenu des colis, faite contradictoirement avec le transporteur, même au cas de bon état apparent. Les emballages sont facturés et payables avec la commande; ils ne sont repris en aucun cas.

Les marchandises vendues sont payables à Paris; les traites ne sont pas une dérogation à ce lieu de paiement. En cas de contestation, les tribunaux de la Seine sont seuls compétents.